

APPEL À PROJETS DE RECHERCHE 2017

Le labex *Les passés dans le présent / histoire, patrimoine, mémoire* est un projet de recherche collectif de long terme centré sur la présence du passé dans la société contemporaine.

Le labex *Les passés dans le présent* implique les partenaires suivants :

Sur le campus de l'Université Paris Nanterre :

le laboratoire Archéologies et Sciences de l'Antiquité (ArScAn), UMR 7041 ,
la Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine (BDIC) ,
l'équipe de recherche Histoire des Arts et Représentations (HAR) EA 4414 ,
le laboratoire Institut des Sciences sociales du Politique (ISP), UMR 7220 ,
le Laboratoire d'Ethnologie et de Sociologie Comparative (LESC), UMR 7186 ,
la Maison Archéologie et Ethnologie, René-Ginouvès (MAE), USR 3225 ,
le laboratoire Modèles, Dynamiques et Corpus (Modyco), UMR 7114 ,
le laboratoire Préhistoire et Technologie, UMR 7055 ;

ainsi que 3 institutions patrimoniales :

la Bibliothèque nationale de France (BnF) ,
le musée d'Archéologie nationale (MAN), à Saint-Germain-en-Laye ,
le musée du quai Branly – Jacques Chirac (MQB-JC).

L'Université Paris Nanterre en est l'établissement coordinateur. Le labex *Les passés dans le présent* est inscrit à ce titre dans l'**université Paris-Lumières**.

D'autres unités de recherche, établissements culturels et organismes à but non lucratif sont associés au labex, notamment le laboratoire Architecture, Ville, Urbanisme, Environnement (LAVUE, UMR 7218), l'équipe de recherche Sociologie, Philosophie et anthropologie politique (SOPHIAPOL, EA 3932), l'équipe de recherche Centre des sciences des littératures de langue française (CSLF, EA 1586), le musée du Louvre, les Archives nationales, l'association Génériques.

Portant sur les représentations du passé et sur les médiations de l'histoire, son programme scientifique est conçu en deux grands chantiers étroitement interdépendants.

Le premier, « Relations au passé : représentations et évaluations », se propose de conduire une analyse globale des représentations du passé à toutes les époques (de la Préhistoire au temps présent). Il s'attache aussi à comprendre les appropriations sociales du passé en amont et en aval des politiques patrimoniales, des actions mémorielles, des dispositifs documentaires d'accès aux sources.

Le second, "Connaissance active du passé : pratiques et outils de transmission", s'appuie sur des fonds documentaires, des collections, des archives conservés par les différents partenaires du labex. Il vise la mise à disposition et la large diffusion de nouveaux corpus numériques se rapportant à des époques variées, et qui, pour certains, contribuent à l'histoire des disciplines (ethnologie et ethnomusicologie, histoire de l'art, histoire des textes).

Les Humanités numériques, avec les questions de modélisation, de référentiels, d'usages, de culture numérique qu'elles déclinent sont transversales à ces deux approches.

Les recherches se déclinent en quatre thèmes, décrits dans les « Priorités thématiques de l'appel ».

Début 2017, le labex *Les passés dans le présent* est entré dans la troisième période de son programme, celui de la finalisation. Dans le même temps, il prépare une quatrième étape, celui de sa transformation après 2019. Pour ce faire, il œuvre à la consolidation de ses dynamiques collaboratives et de ses thématiques de recherche ainsi qu'à une articulation croissante de celles-ci avec les formations de l'université Paris Nanterre et de l'université Paris-Lumières.

Un premier appel, d'une dotation de 120 000€, est lancé en ce début d'année 2017. Si les conditions financières sont réunies, un deuxième suivra à l'été 2017. Le montant maximum alloué à chaque projet est de 20 000€.

Répondant à la logique de sédimentation du labex *Les passés dans le présent*, le présent appel à projets est destiné à intégrer des projets financièrement modestes permettant de :

1. consolider les préfigurations et les partenariats interinstitutionnels sur un objet d'intérêt commun, susceptible de trouver également des financements complémentaires.
2. soutenir la mise en place rapide de projets ayant un impact structurant sur la formation de niveau master et doctorat, y compris en vue de co-diplômes internationaux.

Priorités thématiques

Le comité de pilotage du labex *Les passés dans le présent* souhaite mobiliser la communauté des chercheurs en sciences humaines et sociales et celle des professionnels du patrimoine sur quatre chantiers thématiques prioritaires, qui, à l'intersection entre histoire, patrimoine et mémoire, donnent lieu à des dynamiques interdisciplinaires et à des transversalités entre métiers de la recherche et métiers du patrimoine :

- **Représentations et usages du passé à toutes les époques** (du plus ancien au plus contemporain) : historiographies, histoire des représentations à différentes époques, migration des œuvres et des images, politiques de la mémoire, politiques du patrimoine, etc.);
- **Effets de la médiation du passé**, abordés sous l'angle des appropriations sociales et culturelles des politiques mémorielles et patrimoniales, d'une part, des nouveaux usages numériques des sources pour l'histoire, d'autre part (devenir du patrimoine numérisé en ligne, pratiques des réseaux sociaux, etc.) ;
- **Histoire, patrimoine, mémoire : nouvelles sources, nouvelles pratiques** (nouveaux déposants d'archives, collectes pour l'histoire orale, dynamiques de recherche-action, etc.).
- **Histoire, patrimoine, mémoire : nouveaux accès numériques, nouvelles mises en perspective** (histoire des sciences, épistémologie, fabrique des savoirs ; sources pour l'histoire et Web de données ; impact de l'accès numérique aux sources pour l'histoire sur la construction des savoirs ; processus de patrimonialisation en contexte numérique, etc.)

Une attention particulière sera portée aux propositions qui tendent à l'interdisciplinarité, celles qui proposent une transversalité entre les métiers, entre les pratiques, celles qui développent une recherche transnationale allant au-delà du comparatif, ainsi que celles qui réfléchissent aux enjeux territoriaux locaux des problématiques.

Éligibilité

1. Sont éligibles au présent appel à projets :
 - des équipes de recherche et institutions patrimoniales membres du labex, à condition qu'elles associent au minimum un autre partenaire du labex *Les passés dans le présent*;
 - des équipes de recherche et institutions patrimoniales membres de la COMUE Paris-Lumières, à condition qu'elles associent au moins deux partenaires du labex *Les passés dans le présent*.
2. Sont attendus des projets permettant de consolider les préfigurations et les partenariats inter-institutionnels sur un objet d'intérêt commun, susceptibles de trouver également des financements complémentaires, et des projets visant à la mise en place rapide d'initiatives ayant un impact structurant sur la formation de niveau master et doctorat, y compris en vue de co-diplômes internationaux.
3. Toute proposition doit impliquer au moins un laboratoire de recherche.
4. D'autres organismes partenaires (équipes de recherche, institutions patrimoniales, associations) peuvent être associés.
5. L'association effective d'une institution patrimoniale, d'un site historique, d'un centre d'interprétation, d'une association ou d'un réseau d'associations œuvrant dans le domaine de l'histoire, et/ou de la mémoire, et/ou du patrimoine est souhaitée.
6. Toute proposition doit obligatoirement s'inscrire dans les 4 chantiers thématiques énoncés ci-dessus.
7. Les projets intégrant le programme scientifique du labex *Les passés dans le présent* sont **nécessairement collectifs et collaboratifs** :
 - a. tous les partenariats cités doivent être effectifs, décrits et justifiés ;
 - b. un comité de projet, qui sera l'instance de conduite du programme, doit être constitué avec un représentant de chaque partenaire.
8. Toute proposition doit identifier clairement le responsable du projet (responsable scientifique et administratif), le cas échéant un co-responsable.
9. Les porteurs de projet sont invités à porter une grande attention aux aspects de diffusion des connaissances et de valorisation de la recherche.
10. Les projets, d'une durée maximum de 2 ans, devront nécessairement commencer au plus tôt le 1^{er} juin 2017, au plus tard le 1^{er} septembre 2017, et se terminer au plus tard le 30 juin 2019.
11. Les projets déjà financés dans le cadre d'une ANR ne sont pas recevables.

Composition du dossier

1. La « fiche projet » dûment remplie ;
2. Les curriculum vitae des responsables et coresponsables du projet (**1 recto-verso maximum**) ;
3. La liste des publications des responsables et coresponsables du projet (**1 recto maximum**) ;
4. Le budget (format excel), dûment renseigné, selon le modèle fourni ;
5. Une lettre d'intention des partenaires impliqués dans le projet, précisant la nature de leur contribution (intellectuelle et scientifique, financière). Aucun partenariat ne sera pris en compte en l'absence de lettre d'intention.

Dépôt du dossier

La date limite de dépôt de dossier est le **vendredi 7 avril 2017 à 12h00**.

Les dossiers déposés doivent contenir 3 fichiers :

- la fiche projet seule, en format word ;
- le budget seul, en format excel ;
- l'ensemble des pièces requises, fiche projet comprise, en un seul PDF.

Les dossiers non conformes ne seront pas traités.

L'envoi des dossiers par voie électronique est obligatoire. Ceux-ci doivent être postés en utilisant **dropbox** (à télécharger sur <https://www.dropbox.com>) et en partageant votre dossier avec le labex *Les passés dans le présent* via l'adresse : info.aap2017@passes-present.eu .

Un accusé de réception électronique vous sera envoyé. Merci de bien vouloir nommer votre dossier de candidature selon l'exemple suivant : APPELPASP17-ACRONYME DU PROJET

Merci d'adresser la version papier de votre dossier à l'adresse suivante :

Labex *Les passés dans le présent*
Université Paris Nanterre
Maison Max Weber. Bureau 108
200 avenue de la République
92001 Nanterre Cedex

Informations complémentaires et questions

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter :

Isabelle Sidéra, Responsable scientifique et technique
Ghislaine Glasson Deschaumes, Chef de Projet
info.aap2017@passes-present.eu

Pour en savoir plus sur le labex *Les passés dans le présent* :
www.passes-present.eu